

Vieux-Lyon 1964 - 2014 - 2064  
Vivre en secteur sauvegardé,  
vivre le secteur sauvegardé

# COLLOQUE

17 octobre 2014

ANNIVERSAIRE

# Vieux-Lyon



Rhône-Alpes

RHÔNE  
LA DÉPARTEMENT

Gadagne  
maisons



Crédit Mutuel  
Banque et assurance



## Vieux-Lyon ANNIVERSAIRE

Le « secteur sauvegardé » de Lyon a cinquante ans : le 17 octobre 2014, la Renaissance du Vieux-Lyon (RVL) vous convie à une réflexion pour le demi-siècle à venir

Le 12 mai 1964, le Vieux-Lyon est devenu, grâce à la loi Malraux du 4 août 1962, le premier secteur sauvegardé délimité de France.

L'association *Renaissance du Vieux-Lyon*, qui avait été à l'initiative de la plupart des actions visant à cette protection majeure, a accompagné, depuis, l'ensemble des opérations qui ont conduit à la revalorisation de ce quartier emblématique.

Afin de préparer au mieux les 50 ans à venir, il nous faut aujourd'hui tenir compte des changements considérables intervenus dans les modes de vie, dans le rapport au monde, dans la relation individuelle ou collective à la notion de patrimoine, ainsi que dans le développement du tourisme et de la communication.

Au fond, la question au centre de cette journée de réflexion pourrait être la suivante : comment concilier les exigences de la préservation du patrimoine et l'adaptation des espaces publics et privés aux nouveaux modes de vie ? En d'autres termes, il s'agit de se souvenir, avec le sociologue André Micoud, que « sauvegardé » veut dire « gardé sauf », « gardé vivant ».

## Programme

**9 h**

**Accueil**

**9 h 30 - 10 h 30**

**Séance inaugurale**

**10 h - 10 h 40**

**Introduction historique :**

**Nathalie Mathian**, historienne, maître de conférences  
à l'Université Lumière – Lyon 2

**Régis Neyret**, ancien président de la RVL, acteur majeur du classement

**10 h 40 - 12 h 30**

**Séquence 1 : « Vivre en secteur sauvegardé »**

La vie quotidienne des habitants

Les problématiques des évolutions constatées ou prévisibles

Interventions de :

**Richard Nordier**, chargé de mission « Territoires et société » à l'Agence d'Urbanisme de Lyon

**Pascal Duballet**, directeur du service urbanisme de la Ville de Poitiers et de la Communauté d'agglomération du Grand Poitiers

Table ronde avec la participation de :

**François Brégnac**, directeur général adjoint de l'Agence d'Urbanisme de Lyon

**Pierre Franceschini**, architecte des Bâtiments de France, chef du Service territorial de l'architecture et du patrimoine du Rhône (DRAC Rhône-Alpes)

**Philippe Lamy**, architecte, Direction de l'Aménagement urbain (Ville de Lyon)

**Annick Lioud**, ancienne présidente de la Renaissance du Vieux-Lyon

Renseignements : Renaissance du Vieux-Lyon - 50 rue Saint-Jean - Lyon (5ème) - 04 78 37 16 04 / lyon-rvl.com





Vieux-Lyon  
ANNIVERSAIRE

## Programme (suite)

**12 h 30 - 14 h**

**Pause déjeuner**

**14 h**

**Projection de « Re-naissance »,** court-métrage de Martine Tallet et François Ribière

**14 h 15 - 16 h**

**Séquence 2 : « Vivre le secteur sauvegardé »**

Les usages d'un secteur sauvegardé par ceux qui n'y habitent pas, les voisins et... les touristes.

Interventions de :

**Hugues Beesau**, directeur de la MITRA-Mission d'ingénierie touristique Rhône-Alpes (Rhône-Alpes Tourisme)

**Sophie Castel**, adjointe au maire de Bayonne, chargée du patrimoine culturel et urbain

Table ronde avec la participation de :

**Bruno Delas**, responsable de la Mission « Site historique de Lyon », coordonnateur des Journées européennes du patrimoine (Grand Lyon)

**Jean-Marie Chevronnet**, guide conférencier, membre de l'association *Artis mirabilis* (Lyon), responsable de la licence professionnelle de guide conférencier (Université Lumière-Lyon 2)

**François Gaillard**, directeur général de l'Office de tourisme du Grand Lyon

**Frédéric Auria**, administrateur de la Renaissance du Vieux-Lyon

**16 h - 16 h 40**

**Séquence 3 : « sauvegarder – garder sauf – garder vivant »**

Les réformes en cours et leurs conséquences pour les secteurs sauvegardés

Interventions de :

**Vincent Berjot**, directeur général des Patrimoines au ministère de la Culture et de la Communication

**Un représentant de la Ville de Lyon**

**16 h 40 - 16 h 55**

Réflexions de **Philippe Dujardin**, (CNRS), ancien conseiller scientifique de la Direction de la prospective et du dialogue public (Grand Lyon), « grand témoin » de cette journée de réflexion

**17 h**

**Clôture**

Page suivante informations pratiques et bulletin d'inscription.

Renseignements : Renaissance du Vieux-Lyon - 50 rue Saint-Jean - Lyon (5ème) - 04 78 37 16 04 / lyon-rvl.com



## Informations pratiques

---

Cette journée se déroulera dans le salon Justin Godart de l'Hôtel de Ville de Lyon.

Accès par le métro :

- depuis la gare de Lyon Perrache, ligne A, direction Vaulx-en-Velin / La Soie, station « Hôtel de Ville ».
- depuis la gare de Lyon Part-Dieu, ligne B, direction Charpennes, puis ligne A, direction Perrache, station « Hôtel de Ville ».

Le déjeuner offert sera servi sur place.

Le nombre de places dans le salon Justin Godart étant limité, merci de bien vouloir vous inscrire au plus tôt.

Une visite du Vieux-Lyon, **uniquement réservée aux participants du colloque**, sera proposée le samedi 18 octobre, de 9 h 30 à midi. Départ place Saint-Jean, devant la cathédrale. S'inscrire à l'avance (voir le bulletin d'inscription).

## Bulletin d'inscription

A renvoyer à La Renaissance du Vieux-Lyon,  
50 rue Saint-Jean 69005 LYON ou par courriel : [contact@lyon-rvl.com](mailto:contact@lyon-rvl.com)

---

Prénom .....  Nom

Fonction .....

Organisme .....

Adresse .....

CP .....  Ville

Tél. fixe .....  Tél. portable

Adresse courriel

assistera au colloque du 17 octobre 2014 : OUI  NON

sera présent au déjeuner offert sur place : OUI  NON

s'inscrit pour la visite du Vieux-Lyon, le samedi 18 octobre : OUI  NON

Renseignements : Renaissance du Vieux-Lyon

50 rue Saint-Jean – Lyon (5ème)

tél. : 04 78 37 16 04 (du lundi au vendredi de 14 h à 18 heures)

courriel : [contact@lyon-rvl.com](mailto:contact@lyon-rvl.com) - [www.lyon-rvl.com](http://www.lyon-rvl.com)

Vous ne pouvez pas enregistrer le formulaire rempli sur votre ordinateur.

Si vous souhaitez conserver une copie du formulaire, remplissez ce dernier et imprimez le.